

vérité et du droit. En effet, comme votre secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures l'a si bien remarqué à différentes occasions, et nous ne saurions l'oublier, une alliance militaire ne pourrait assurer définitivement la paix mais seulement créer les conditions préalables afin que la paix soit fondée sur un équilibre des droits accepté par tous.

Voilà la raison pour laquelle la solidarité entre nos deux pays ne se borne pas à une coopération militaire et à une entraide matérielle; elle s'exprime et se renforce chaque jour davantage dans plusieurs autres domaines, comme sur le plan politique, diplomatique, économique, social et culturel. Il m'est agréable de rappeler que ce fut justement dans cette ville, et dans ce palais même, que des représentants italiens et canadiens se trouvèrent d'accord, en septembre 1951, pour souhaiter d'une façon particulièrement vigoureuse et convaincante que les pays membres du Pacte de l'Atlantique Nord prennent conscience que leurs relations mutuelles ne découlent pas seulement de leur participation à l'OTAN, mais aussi et bien plus du fait qu'ils sont membres d'une véritable communauté.

Dès lors, les Gouvernements italien et canadien se sont faits les plus tenaces partisans de cette exigence en développant une action parallèle dans laquelle se sont exprimés et heureusement conjugués le traditionnel universalisme qui caractérise la pensée et l'histoire italiennes, ainsi que les valeurs idéales et les forces politiques qui ont fait de deux peuples et de deux traditions l'unité de votre pays.

L'époque où nous vivons consacre la nécessité de la solidarité entre les peuples, parce qu'un peuple ne vit ni ne se développe si ce n'est dans la société des autres peuples, c'est-à-dire grâce à un échange continu et réciproque, où chacun donne et reçoit selon ses capacités et selon ses besoins. Les maux qui affligent notre époque découlent du fait que les hommes n'ont pas saisi tout le sens de cette vérité. La solidarité humaine, qui a accompli des progrès si extraordinaires dans le cadre des rapports individuels, n'a pas réussi jusqu'à maintenant à réaliser la solidarité entre les membres de la société internationale.

De leur côté, les nations démocratiques occidentales ont le mérite de s'être rendu compte depuis longtemps que la voie de la solidarité internationale est la seule capable d'assurer la sauvegarde de la liberté et les chances de progrès civil et social de tous les peuples.

Ce qui a été fait ne suffit pas

L'Alliance de l'Atlantique a ceci d'unique que jamais jusqu'à maintenant un groupe aussi imposant de nations, si différentes par leurs ressources mais si unies par leurs idéaux, n'a joint ses énergies non pas pour combattre et gagner une guerre, mais aux fins d'assurer la victoire définitive de la paix sur la guerre. Grâce à cet accord, les nations occidentales ont parcouru des voies que nos pères auraient considérées comme de vaines espérances. Mais ce qui a été fait jusqu'à présent ne suffit pas. Il faut que tous les peuples, — nous les premiers, — se rendent compte de cette réalité: seulement dans cette solidarité il y a place pour le progrès et le bien-être de tous; en dehors d'elle il n'y a que des perspectives de destruction et de misère.

Mon pays est fermement décidé à poursuivre vigoureusement ses efforts pour consolider toujours davantage la collaboration entre les nations démocratiques, convaincu que ces efforts constituent la meilleure contribution qu'on puisse apporter dans les circonstances actuelles, au maintien de la paix dans le monde et qu'ils représentent la base indispensable à l'établissement de relations plus confiantes entre les peuples, ce que nous désirons si vivement.

Dans cet esprit, nous avons accueilli avec une très vive satisfaction la récente décision en vertu de laquelle on a finalement consenti à franchir l'impasse relative à la question des nouvelles admissions aux Nations Unies, ce qui a mis fin, entre autres, à l'absurde exclusion de l'Italie d'une organisation pour laquelle elle disposait de tous les titres moraux, juridiques et politiques. De la validité de ces titres, on n'aurait pu imaginer témoignage plus éloquent que la preuve d'éducation démocratique fournie il y a quelques jours, grâce à l'œuvre patiente et illuminée des autorités italiennes de tutelle, par les populations autochtones de la Somalie qui, en conformité avec la charte des